



**BUREAU  
VERITAS**

## **ATTESTATION D'ENGAGEMENT** **au respect du mode de production biologique**

L'organisme certificateur BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE  
Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX

agréé par les pouvoirs publics sous le n° FR-BIO 10,

atteste que l'opérateur : (Ref N° : 1-73TNKE5 - N° Notification : 30271)

**PEPINIERE MED**  
**1223 ROUTE DE QUISSAC**  
**30140 TORNAC**  
**FRANCE**

S'est engagé à compter du 15/06/2021 à respecter les règles communautaires (règlement (CE) n° 834/2007 modifié ainsi que les dispositions qui en découlent) et le cas échéant les règles françaises, concernant le mode de production biologique.

Pour les producteurs, ce document est une attestation de première année de conversion vers le mode de production biologique.

Nota bene : ce document n'a valeur ni de licence, ni de certificat. Il ne permet pas la commercialisation de produits avec référence au mode de production biologique.

Fait à Rennes, le 18/06/2021  
Le Responsable du Marché Bio  
Philippe NOURRIT